

## **EDITORIAL**

■ Dans « *C'est fatigant, la liberté ... Une leçon de la crise* » (Editions de l'Observatoire), petit livre sorti en mars 2021 et qui a fait quelque bruit, le sociologue Jean-Claude Kaufmann nous explique que nos sociétés sont en train de vivre une « mutation anthropologique ». La pandémie, grande chambouleuse, en serait (entre autres) la cause, marquant une « tendance nette » vers le décrochage général, l'affalement et le repli sur soi. Bienvenue donc sur cette nouvelle planète qualifiée par cet auteur de « société molle », voire même de « civilisation du pyjama » !

■ Et pourtant, des événements stupéfiants sont depuis lors survenus dans le monde qui prouvent que rien ne sert de désespérer. On ne donnait pas cher de la peau des Ukrainiens lorsqu'à l'aube du 24 février dernier, les chars russes déferlèrent sur Kiev. Mais l'excellence de l'opposition militaire ukrainienne et la résistance courageuse des populations envahies furent miraculeuses. Et le sursaut solidaire des pays occidentaux, que l'on n'attendait plus, de même que les sanctions infligées à l'agresseur et les armes fournies, firent - feront, n'en doutons pas - le reste.

■ L'audace téméraire des jeunes Iraniennes, tenant tête au régime théocratique et entraînant les hommes à leur suite, au péril de leurs vies, après la mort d'une des leurs, pour un voile mal porté, continue à faire merveille. Et en Chine, la plus grande dictature du monde, la révolte gagne, mettant en cause non seulement l'échec de la politique zéro Covid mais aussi, en toile de fond, le totalitarisme du régime.

■ Espérons que nous autres, Occidentaux gâtés, n'avons pas oublié le prix de cette liberté pour laquelle luttent et se sacrifient ces femmes et ces hommes. Et gageons, quitte à changer d'échelle, que nous, petits Rotariens, membres de ce club qui sommes, après des mois difficiles, petit à petit mais clairement en train de nous redresser, resterons unis dans cet effort et fidèles aux valeurs qui nous réunissent les jeudis.

■ A tous, chères lectrices et chers lecteurs, en cette fin d'année recrue d'épreuves, l'Ecodunor souhaite un Joyeux Noël et une excellente année 2023.

R.S.

## ***Sommaire***

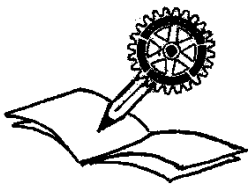
|                                                          |    |
|----------------------------------------------------------|----|
| Editorial                                                | 1  |
| Agenda                                                   | 2  |
| Réunion du 20 octobre                                    | 3  |
| Réunion du 27 octobre                                    | 8  |
| <i>Les racines de l'Europe</i>                           | 10 |
| Réunion du 3 novembre                                    | 13 |
| Réunion du 10 novembre                                   | 15 |
| Réunion du 17 novembre                                   | 17 |
| <i>Déclaration du R.I. sur le conflit<br/>en Ukraine</i> | 19 |
| Réunion du 24 novembre                                   | 20 |
| Réunion du 8 décembre                                    | 23 |
| Message de la présidente du R.I.                         | 26 |
| <i>Au plaisir de (re)lire</i>                            | 27 |



***Splendeur d'automne -  
Le temple Kiyomizu-dera,  
Kyoto, Japon***

***Si vous avez peur d'être seul,  
n'essayez pas d'avoir raison.***

***Jules Renard***



## AGENDA

### ***Octobre, mois de l'action professionnelle***

- Jeudi 20 octobre                      Conférence du général-major Serge Vassart, représentant permanent de Belgique auprès des Comités militaires de l'OTAN et de l'U.E., sur le thème : « *L'OTAN et la sécurité européenne* ».
- Jeudi 27 octobre                      Réunion sur le thème : « *Les vaccins conseillés aux plus de 65 ans* »

### ***Novembre, mois de la Fondation Rotary***

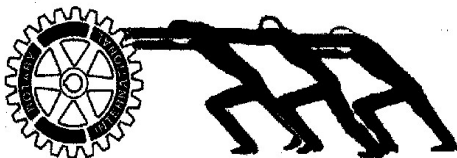
- Jeudi 3 novembre                      Réunion animée par Martine, avec commentaire et débat sur le thème : « *Le consumérisme de notre époque* »
- Jeudi 10 novembre                      Conférence de Mme Kseniya Yasinska, directrice de l'a.s.b.l. Schola-ULB, sur les buts du programme *Tutorat* de son association
- Jeudi 17 novembre                      Conférence des amies Vinciane Cabaret, RC Bruxelles-Tercoigne, et Thérèse Kempeneers, RC Bruxelles, sur la plateforme *Rotary Handicap Bruxelles*
- Jeudi 24 novembre                      Causerie de Mme Anne Gruwez, juge d'instruction au tribunal de Bruxelles et vice-présidente du tribunal, sur le thème « *Chaque jour sur le métier ...* »

### ***Décembre, mois de la famille***

- Jeudi 8 décembre                      Rapports sur l'état des activités des commissions
- Jeudi 15 décembre                      Conférence de M. Nicolas Gosset, chercheur du Centre d'études de sécurité et défense, sur la guerre en Ukraine

***J'ai une mémoire admirable, j'oublie tout.***

***Alphonse Allais***



## LA VIE DU CLUB

### REUNION du 20 octobre 2022

Présidente : Nadine Paquay

Protocole : Alain Serneels

Invité(e)s : le général-major Serge Vassart, représentant permanent de la Belgique auprès des Comités militaires de l'OTAN et de l'Union européenne, conférencier du soir ; M. Jean Dubois, beau-père d'Alain Serneels, Mmes Thomas et Dervichian, invitées de Jacqueline Schmerber, MM. et Mmes Hanssens et Degraeve, invités de Jean-Marie Peeters, et M. Stéphane Hébert, invité de Philippe Joppart ; invitées aussi, nos amies Nicole, Jeanine (Courtois), Catherine, Anne Catherine, Pierrette, Christine, Francine et Sylvie (Vilain), invitées de leurs époux

Visiteurs : DGA Francis De Groodt et Yvan Hoehn (avec épouse Dominique), RC Bruxelles-Altitude ; Régine Lambinet, RC Bruxelles-Europe ; Anne Mikolajczak, Vinciane Cabaret, Jean-Marie Van Caster et Philippe Van de Velde, RC Bruxelles-Tercoigne ; Marc Artiges, Iosif Dascalu, Théo Hoorntje et Jean-Pierre Vandermeulen, RC Bruxelles-Vésale

Assuité : 16 membres présents

*Le Repos des Chasseurs* en effervescence en cette douce soirée d'automne. Branle-bas des grands jours, du haut en bas de l'édifice, autour d'un général doublement étoilé de l'aviation belge.

Serge Vassart, Aide de Camp du Roi depuis 2015, promu au grade de général-major en 2017, a une longue expérience en milieu international, acquise après divers engagements en opérations, notamment en Afghanistan où il fut commandant en second de l'aéroport international de Kaboul. Ancien conseiller militaire de l'ambassadeur belge auprès de l'OTAN, il assume aujourd'hui la double fonction de représentant militaire permanent de la Belgique auprès des Comités militaires de l'OTAN et de l'Union européenne.

Déclarée en état de « *mort cérébrale* » il n'y a pas longtemps, par l'un de nos principaux dirigeants européens, l'Alliance atlantique, presque miraculeusement, se retrouve à nouveau soudée par l'invasion russe déclenchée le 24 février en Ukraine. Pour justifier l'injustifiable, l'ancien kagébiste Vladimir Poutine, qui n'a pas fini de digérer l'effondrement de l'empire soviétique, n'a eu de cesse d'accuser l'Alliance de « *trahison* », pour s'être étendue vers l'Europe de l'Est entre 1997 et 2004.

Réunis au sommet de Madrid le 29 juin dernier, les chefs d'Etat et de gouvernement des trente pays membres de l'Alliance ont réaffirmé d'une même voix le lien transatlantique qui durablement les unit, condamnant fermement la guerre d'agression que la Russie mène contre l'Ukraine, en violation flagrante du droit international.

Se disant pleinement solidaires du pays envahi, dont ils soutiennent indéfectiblement « *l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale internationalement reconnues, s'étendant à ses eaux territoriales à l'intérieur de ses frontières* », les Alliés saluent les efforts de tous les pays de l'Alliance qui lui prêtent main forte (en lui fournissant de l'armement) et déclarent leur volonté de les aider dans cette voie en tenant compte de la situation spécifique de chacun.

Ils se voient, plus que jamais, exposés à des menaces en provenance « *de toutes les directions stratégiques* », celle émanant de la Russie étant la plus immédiate pour la paix dans la zone euro-atlantique, à laquelle il faut ajouter les menaces cyber, spatiales, hybrides, asymétriques et terroristes sous toutes leurs formes ainsi que l'utilisation malveillante de « *technologies de rupture* ».



L'Alliance, dans ce contexte, a entériné un **nouveau concept stratégique**, redéfinissant les fondements de sa posture de dissuasion et de défense sur base des articles 4 et 5 du Traité de l'Atlantique Nord. Elle continuera à protéger et à défendre « *chaque centimètre carré du territoire de ses pays membres* », et ce en permanence et suivant une approche de 360 degrés, sur terre, dans les airs, en mer et dans l'espace.

L'Alliance s'engage à déployer sur son flanc oriental (pays baltes, Pologne, Roumanie, Bulgarie) davantage de forces en place et prêtes au combat, appuyées si nécessaire par des renforts rapidement disponibles, des équipements prépositionnés et des

moyens de commandement et de contrôle améliorés.

Elle renforce sa résilience, notamment au travers de plans de mise en œuvre définis sur la base d'objectifs fixés d'un commun accord, et garantit la fiabilité des approvisionnements énergétiques destinés à ses forces armées ainsi que leur adaptation rapide aux menaces cyber et hybrides.

Entérinant une nouvelle politique en matière de défense contre les agents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, les Alliés décident de

développer leur base industrielle et technologique dans ces domaines, et de mettre en pratique un dispositif de réaction rapide afin de répondre aux actes de cybermalveillance majeurs.

L'Alliance renforcera, par ailleurs, son partenariat stratégique, « *essentiel et sans équivalent* », avec l'Union européenne dans un esprit de complémentarité mutuelle et dans le respect des mandats respectifs, de l'autonomie décisionnelle et de l'intégrité institutionnelle des deux partenaires. Elle invite la Finlande et la Suède à devenir membres et se félicite dès lors que la Turquie ait conclu à cet effet un mémorandum trilatéral avec eux. Ces adhésions rendront la zone euro-atlantique plus sûre. La sécurité des deux pays est « *un sujet de première importance pour les Alliés, y compris pendant la durée du processus d'adhésion* ».

Assurer la protection des Européens, alors que la guerre refait rage sur notre continent et que la planète est traversée de mutations géopolitiques majeures, telle est l'ambition de la nouvelle **boussole stratégique**, premier « livre blanc » dont s'est doté le Conseil de l'Union européenne le 21 mars dernier, et qui définit les grandes orientations de la sécurité et de la défense de l'Europe jusqu'à la fin de la décennie.

L'invasion russe en Ukraine est un choc majeur pour notre continent. Face à cette menace et à bien d'autres, cette boussole stratégique doit permettre à l'UE d'apporter ses propres réponses, complémentaires de celles de l'OTAN, aux problèmes de sécurité globale et transatlantique qui nous menacent.

Plusieurs facteurs remettent en cause la place de l'Europe dans le monde. Son poids dans l'économie et la démographie de la planète recule et son influence est contestée par un nombre croissant de puissances, contestations qui se manifestent en particulier à l'est de l'Union, où la Russie, la Turquie et surtout la Chine essayent d'asseoir leurs positions. De surcroît, et de plus en plus souvent, des acteurs - étatiques ou non - s'en prennent aux intérêts européens par le biais de techniques dites hybrides (cyberattaques, désinformation ...), livrant ainsi à notre continent des guerres qui ne disent pas leur nom.

Recalibrer la doctrine militaire de l'UE apparaît donc essentiel au regard du risque de « rétrécissement stratégique » de notre continent. La boussole stratégique - c'est le cas de le dire - s'articule autour de quatre piliers. Le premier, « *Agir* », concerne la gestion de crise, et vise à améliorer la capacité des Européens à répondre le plus rapidement possible aux situations d'urgence. Parmi les mesures décidées figure la création d'une « *capacité de déploiement rapide* » de 5000 militaires mobilisables lorsque les circonstances l'exigeront et qui agiront sous drapeau européen.

Le deuxième volet, « *Assurer la sécurité* », vise à mettre en œuvre les moyens de se prémunir des menaces hybrides mais aussi d'y répondre. Une « *boîte à outils* » de l'Union face à ces menaces sera mise en place pour permettre aux Etats

membres d'y faire face collectivement. Ce pilier couvre aussi la sauvegarde des intérêts européens en matière de sécurité en mer et dans l'espace.

Le troisième volet, « *Investir* », est lié au développement de nos capacités. Les 27 Etats membres s'engagent à augmenter sensiblement leurs dépenses de défense afin de répondre à l'ambition collective de combler les lacunes critiques en matière de défenses militaires et civiles. Ils s'engagent aussi à renforcer la base industrielle et technologique de l'Union afin de pouvoir opérer dans les airs, en mer et sur terre, ainsi que dans l'espace et le cyberspace, et d'encourager par des investissements conjoints la recherche de moyens stratégiques et de capacités de nouvelle génération, afin de réduire les dépendances de l'Europe vis-à-vis d'autres puissances.

Le quatrième pilier enfin, « *Travailler en partenariat* », vise à renforcer les partenariats destinés à améliorer la portée de l'action européenne en matière de sécurité et de défense. Ces coopérations concernent des organisations internationales essentielles, telles que l'OTAN, les Nations Unies, l'OSCE, ou encore des partenaires stratégiques, Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, Japon ...

Pour finir, la Belgique, pour la première fois de son histoire, disposera d'une stratégie intégrée en matière de sécurité. « *Disposer d'une vision claire et élaborée sur les menaces et les risques affectant les intérêts vitaux de la Belgique était crucial. Cette stratégie doit nous préparer au pire, nous aider à anticiper les événements et nous permettre de mieux y répondre, renforçant notre capacité nationale de résilience* » (Premier ministre Alexander De Croo).

Le *Conseil national de sécurité* a défini six intérêts vitaux, qui dépassent les limites des seules thèmes sécuritaires, incluant les enjeux liés aux changements climatiques : la sauvegarde des acquis de l'Etat démocratique et de ses valeurs ; la sécurité physique des citoyens et l'intégrité territoriale du pays ; l'environnement naturel de la Belgique ; sa prospérité économique ; l'ordre international et le fonctionnement efficace de l'Union européenne.

Rappelons enfin, pour revenir une dernière fois au *maelström* ukrainien déclenché par Vladimir Poutine, que les ambiguïtés de la doctrine russe en matière de dissuasion et ses énormes stocks d'armes nucléaires, y compris de plus courte portée, dites « non stratégiques », entretiennent des incertitudes inquiétantes, quoique la plupart des experts soient d'accord pour relativiser cette menace d'ultimes représailles brandie à profusion par Moscou.

Le scénario souvent évoqué de l'usage d'armes nucléaires tactiques « de faible puissance », pour permettre à l'armée russe de reprendre l'avantage sur le territoire de l'Ukraine où elle est en très mauvaise posture, est évidemment de l'ordre de l'imaginable, même si de telles frappes auraient des effets ravageurs pour la Russie elle-même, qu'elles feraient passer à un tel stade d'infamie quelle serait mise au ban des nations, mais aussi parce qu'on ne voit pas bien, vu la

résistance déterminée de l'armée ukrainienne, en quoi un engagement nucléaire de ce type permettrait aux troupes russes de reprendre véritablement l'avantage. Cela dit, si ce scénario du pire devait néanmoins se concrétiser, la réponse des alliés de l'OTAN « *serait sévère* » selon les prédictions de l'ex-général américain David Petraeus, ancien directeur de la CIA, « *pour éliminer les forces russes sur le champ de bataille, en Ukraine, en Crimée et en mer Noire* ». Il importe toutefois de préciser que les États-Unis et leurs alliés, dans ce cas de figure, se garderaient bien d'entrer directement en guerre contre la Russie pour ne pas provoquer l'escalade tant redoutée et parce que l'Ukraine **n'est pas** un pays membre de l'Alliance atlantique. L'article 5 du traité ne pourrait donc être invoqué.

Fin de conférence, très applaudie c'est peu dire, sur un sujet devenu existentiel. Suivie d'un bref débat lequel, bien que pressé par l'appel du dîner, n'aura nullement pris de court notre maître de l'horloge.

Une ère nouvelle s'est, hélas, ouverte dans le monde, marquée par une désoccidentalisation en voie de progrès rapide, imposant à nos démocraties une vigilance armée constamment renouvelée. Bravo et merci, Général, pour cet exposé très fouillé, nourri d'une vaste expérience professionnelle et qui nous a ouvert les yeux sur les complexités d'une sécurité collective plus que jamais vitale, et qui ne va pas de soi.

Raymond Schaus

## **REUNION du 27 octobre 2022**

Présidente du jour : Martine Cwiczkenbaum

Assiduité : 8 membres présents

Profitant de cette réunion statutaire sans conférence, où seuls des membres moins jeunes sont présents, j'ai trouvé opportun, en pleine période vaccinale, de faire un petit rappel des vaccins conseillés aux plus de 65 ans.

- Coronavirus :

Actuellement, les plus de 65 ans peuvent recevoir la quatrième dose de vaccin contre le Covid, vaccin qui agit également sur le variant Omicron.

Comme précédemment, plus la population sera vaccinée et moins une nouvelle vague sera dévastatrice.

*Il n'y a pas d'ami, il n'y a que des moments d'amitié.*

*Jules Renard*

- Grippe :

La vaccination est hautement recommandée chez les seniors ainsi que chez les patients immunodéprimés ou atteints de maladies chroniques : la grippe, en effet, est non seulement affaiblissante mais peut rapidement dégénérer en pneumonie chez les personnes plus fragiles et entraîner, selon les années, des centaines voire des milliers de décès.

Nos vaccins comportent deux souches A et deux souches B et sont élaborés en fonction de la grippe qui a sévi dans l'hémisphère sud.

Ce n'est jamais une garantie à 100% , mais si la maladie survient quand même, elle sera atténuée.

- Pneumonie :

La pneumonie à pneumocoques est la plus grave, entraînant des hospitalisations et des décès, et n'est pas seulement une complication de la grippe.

Par ailleurs, le pneumocoque est également responsable de sinusites ou d'otites non mortelles mais fort désagréables.

Malheureusement, comme pour le coronavirus, il existe une multitude de variants (= sérotypes). Le dernier-né des vaccins agit contre 20 variants les plus fréquents. Il s'appelle *Apexxnar* et sa primovaccination est une dose unique : après, tous les 5 ans un rappel avec *Prevenar 23*.

- Tétanos :

Un rappel de vaccin contre le tétanos est conseillé tous les 10 ans après une primovaccination.

Les cas de tétanos sont rares mais le décès fréquent, et si notre pays n'a plus enregistré de morts dus au tétanos depuis 2014, il n'en va pas de même en France ou dans d'autres pays limitrophes.

Malheureusement, le vaccin contre le tétanos seul n'est plus disponible en Belgique, mais en association avec celui contre la diphtérie et la coqueluche.

En résumé, ces 4 vaccins sont hautement recommandés chez les plus de 65 ans, sans oublier les vaccins conseillés pour certaines destinations exotiques (hépatites A, fièvre jaune ...) : en cas de voyage dans de lointaines contrées, prenez rendez-vous dans une *travel clinic*.

En conclusion, au vu de ma très longue expérience de médecin généraliste, je ne peux que vous recommander vivement ces 4 vaccins, ayant perdu des patients de la grippe, de pneumonies et plus récemment du Covid.

Martine Cwiczkenbaum

## *Les racines de l'Europe*

*Parler de « racines » à propos d'êtres humains, ce n'est évidemment qu'une métaphore. Nous ne sommes pas des arbres, ni des légumes ... Mais la métaphore dit quelque chose d'important : que nous ne vivons pas non plus « hors sol », ni sans relation avec ce qui nous précède. Les déracinés le savent bien, qui en souffrent. Ils ont le mal du pays, comme une envie douloureuse d'y retourner. C'est le sens premier du mot « nostalgie » (la souffrance, algos, du retour, nostos), dont l'évolution lexicale montre assez que ce sentiment n'est pas réservé aux expatriés. [...]*

*C'est ce qui explique la place qu'occupe, dans [nos] débats, la question des « racines chrétiennes de l'Europe ». Qu'elles existent c'est une évidence, comme c'en est une qu'elles ne sont pas les seules. L'Europe a également des racines païennes (celtes, germaniques, gréco-latines ...), juives et musulmanes, toutes fort anciennes et variables, bien évidemment, selon les pays.*

*Il suffit d'aller à Cordoue ou à Prague, à Rome ou à Berlin, pour s'en rendre compte. L'Europe aussi est un melting pot, autrement dit un creuset où peuples et cultures n'ont cessé de se mêler. [...] Ce n'est pas une raison pour mettre toutes ces influences sur le même plan, comme si elles avaient - pourquoi serait-ce les cas ? - même importance et même valeur.*

*S'agissant de l'Europe, comme civilisation, il me semble que quatre sources y ont joué un rôle majeur : la pensée grecque, le droit romain, le christianisme, enfin l'humanisme de la Renaissance et des Lumières. Cela n'exclut pas d'autres apports, parfois plus anciens ou plus exotiques. La Grèce antique doit quelque chose à l'Égypte (Platon n'a cessé de le rappeler), comme la connaissance que nous en avons doit quelque chose aux philosophes arabes : le christianisme est évidemment dérivé du judaïsme, comme l'humanisme emprunte, presque par définition, à toutes les civilisations.*

*Mais cela ne saurait rivaliser avec les quatre sources que je viens d'évoquer. L'Europe, historiquement, c'est d'abord l'Empire romain, ou du moins ce qu'il en reste après que les conquêtes arabes l'ont amputé, au Moyen-Âge, de sa partie nord-africaine et moyen-orientale. Or, Rome, qu'est-ce ? Un peuple de soudards et de paysans, qui s'était certes doté de solides institutions juridiques, mais qui se trouvera miraculeusement civilisé par deux petits pays conquis - la Grèce, la Judée -, dont les légions romaines vont répandre le rayonnement de l'Atlantique à la mer Noire, de la Méditerranée à la mer du Nord.*

*Cela passa par le christianisme, ou plutôt le christianisme passa par l'Empire, avant de lui survivre et - au moins comme civilisation - de le remplacer. Les humanistes, à la Renaissance, feront le chemin inverse, comme un retour aux sources antiques de la civilisation qui était la leur, et qui est la nôtre. Ajoutez-y un peu d'esprit critique, de libre examen (qui doit beaucoup à la réforme protestante), d'ironie, de rationalité ou d'incrédulité : vous avez l'Europe des Lumières, avec les retombées démocratiques et laïques que l'on sait.[....]*

*Cette histoire est la nôtre. Elle me touche. Elle m'éclaire, spécialement dans ses dimensions intellectuelles et artistiques. L'Europe, pour moi, c'est d'abord la terre de Platon ou Kant, de Raphaël ou Goya, de Newton ou Einstein, de Mozart ou Chopin, de Shakespeare ou Tolstoï ... Ce sont aussi des villes, parmi les plus belles du monde, des institutions à peu près démocratiques, des valeurs morales, clairement convergentes, des traditions, étonnamment nombreuses et diverses ...*

*Jared Diamond, dans son grand livre, De l'inégalité parmi les sociétés (Gallimard, 2000), a bien montré combien cette richesse devait d'abord aux hasards de la géographie, bien plus qu'à je ne sais quel génie des peuples. Mais elle n'en est pas moins réelle, ni moins précieuse. C'est comme un patrimoine infiniment fragile, que nous devons léguer à nos enfants. Sans leur laisser ignorer sa part d'ombre (l'esclavagisme, le colonialisme, le totalitarisme), sans les fermer aux autres cultures (ce serait être infidèle à l'humanisme), mais sans non plus nous culpabiliser d'être plus attachés à cette culture-là, qui nous a faits, qu'à aucune autre.*

*Nous sommes des héritiers, des débiteurs. Cela nous donne moins de droits que de devoirs, dont le premier est de préserver ces trésors innombrables, donc aussi et surtout de les léguer, à notre tour, à ceux qui viendront après nous. [....]*

*Ce n'est pas une raison pour s'enfermer dans le passéisme, bien au contraire ! En ces temps où le conservatisme revient à la mode, n'oublions pas que le progrès fait également partie de ces idéaux européens que nous avons reçus, et que nous avons à charge de transmettre. La nostalgie n'est pas une vertu. La fidélité, si.*

**André Comte-Sponville**  
**« Contre la peur**  
**et cent autres propos »**  
(Editions Albin Michel, 2019)



*J. M.W. Turner*  
***Rome, vue de l'Aventin (1835)***  
*Huile sur toile, 92,7 x 125,7 cm*  
*(Collection privée)*

Le cardinal de Richelieu savait éconduire les importuns avec panache.  
 Un jour, il reçut la visite d'un courtisan qui briguit  
 le Cordon du Saint-Esprit, l'ordre de chevalerie  
 le plus prestigieux du royaume de France en ce temps-là.

Comme ce prétentieux n'avait combattu sous aucun drapeau,  
 ni dans les armées de Louis XIII ni dans celles d'Henri IV,  
 le cardinal, fin bretteur, s'en débarrassa sans façon,  
 repoussant sa requête avec ces mots :

**« Vraiment, Monsieur, je m'étonne que  
 n'ayant servi ni le père ni le fils,  
 vous prétendiez au Saint-Esprit ».**

## REUNION du 3 novembre 2022

Présidente de séance : Martine Cwiczkenbaum

Protocole : Alain Serneels

Assiduité : 13 membres présents

Petite tranche d'Histoire : ce fut un 3 novembre, en l'an 1830, soit peu de temps après la révolution des provinces du Sud du royaume contre le roi des Pays-Bas, que fut élu le Congrès National, première assemblée législative et constituante de la Belgique naissante. Composé de 200 membres, issus principalement de la bourgeoisie, il fut élu au suffrage direct, bien que le système censitaire limitât à quelque 45.000 hommes le corps électoral (dont environ 30.000 prirent part au vote).

Le Congrès se réunit pour la première fois le 10 novembre et reprit le pouvoir législatif des mains du gouvernement provisoire, qui l'avait exercé jusqu'à cette date. Les principales tâches de la nouvelle assemblée furent de rédiger la nouvelle Constitution du pays et d'élire le chef de l'Etat.

Le Congrès restera en fonction jusqu'à la prestation de serment du premier roi des Belges. Le 18 novembre, il proclama à son tour l'indépendance du peuple belge et, le 22 novembre, se prononça pour une monarchie constitutionnelle représentative sous un chef d'Etat héréditaire, seul régime susceptible d'être accepté par les grandes puissances européennes. Le 24 novembre, il exclut à perpétuité les membres de la Maison Orange-Nassau du trône de Belgique.

Retour à notre réunion de ce jour, petit bijou du genre, de l'espèce causerie au coin du feu (mais sans le feu), en ce 3 novembre de grisaille. Commenant par un velouté de saison délicieux, talonné d'un bar grillé mousseline « *correct* » (appréciation de l'ami Hubert).

Le tout suivi d'une petite plongée, impromptue, dans le consumérisme de notre époque, à l'initiative de Martine, notre présidente du jour.

« *Inondés* » nous sommes, constate-t-elle, « *d'infos par tous les médias sur le prix de l'énergie, l'inflation, la planète en danger ... et, à force, cela devient flippant d'ouvrir un journal, la TV ou la radio* ».

Et de comparer la vie de la petite fille de famille aisée qu'elle fut, du temps où elle allait à l'école primaire, avec la vie de nos petits-enfants d'aujourd'hui ....., pour enfin se demander « *qui est plus heureux, [elle] qui allai[t] et revenai[t] de l'école à pieds (deux fois 20 minutes), alors que, pour le même trajet, [sa] fille l'a toujours fait en voiture, [elle, Martine] qui avai[t] une garde-robe qui pouvait tenir dans une petite valise, alors que [ses] petits-enfants ont des dizaines de tout, [elle] dont on faisait repriser les chaussettes ou ressemeler les chaussures, alors qu'aujourd'hui, on jette et on rachète ...., [elle] qui jouai[t] avec [ses] poupées et créai[t] leurs vêtements et leurs maisons, [elle] qui lisai[t], alors que*

*[ses] petits-enfants ont des jouets qui suivent une mode, et qui n'ont jamais le temps de s'ennuyer ne fût-ce qu'une minute, tellement ils sont pris dans des activités diverses ».*

Bien sûr, réfléchit-elle à voix haute, depuis ces temps reculés de nos jeunesses, le monde a changé et les technologies ont fait un bond considérable, mais ne doit-on malgré tout se demander « *où est le juste milieu et vers quel type de comportement de consommation nous allons évoluer, et si les plus jeunes sont préparés à s'y adapter ... ?* ».

Débat animé à la clé, auquel participe toute la tablée (ou peu s'en faut), chacun y allant de son apport, qui de ses souvenirs, qui de ses craintes (sociétales, économiques, philosophiques), qui de ses visions futuristes ....

L'évolution économique, culturelle et sociale de nos sociétés a favorisé la banalisation d'une consommation sans limites, faisant du consumérisme généralisé une véritable marque de notre civilisation. Surconsommation et règne du superflu, fouettés par un *marketing* n'ayant d'autre but que d'accroître les parts de marché et les profits des entreprises : les stratégies dans ce domaine sont nombreuses et connues, allant de l'omniprésence de la publicité et des promotions commerciales qui foisonnent au gigantisme de nos centres d'achat et à la disponibilité tous azimuts de produits stimulant nos folies acheteuses, ... celles de nos adolescents en particulier.

Ajoutez-y les achats en ligne, l'accès facile au crédit, le matérialisme galopant de nos sociétés, qui prend le pas sur nos valeurs éthiques et sociales, la prise en otage de la notion de « bonheur » et la pression publicitaire quotidienne qui pousse aux achats compulsifs ou dépassant nos moyens, et vous aurez un aperçu de l'ampleur de ce phénomène consumériste et de son impact sur l'endettement des ménages ..... comme sur notre environnement naturel.

Car l'humanité vit largement au-dessus de ses moyens. Le jour de dépassement de la Terre (date où nous avons consommé notre crédit annuel de ressources naturelles) arrive de plus en plus tôt (le 28 juillet, cette année). et nos défis écologiques - urgence climatique, raréfaction des ressources minérales, déclin de la biodiversité, artificialisation et érosion des sols, gestion de l'eau, pollutions chimiques ... - s'aggravent d'année en année.

Moralité : nos modes de consommation actuels (dont nous sommes à la fois acteurs et victimes) sont devenus insoutenables pour l'environnement et menacent la qualité de notre vivre-ensemble. Il est donc urgent d'en sortir et de repenser nos besoins et notre rapport aux objets, car à travers eux se jouent nos relations aux autres et à la nature. Mais tel sera, peut-être, le thème d'un autre débat.

Bravo et merci, chère Martine, nous n'avons pas vu le temps passer.

Raymond Schaus

## REUNION du 10 novembre 2022

Présidente du jour : Martine Cwiczkenbaum

Protocole : Alain Serneels

Invitées : Mmes Kseniya Yasinska, directrice de l'asbl *Schola-ULB*, conférencière du jour, et Joséphine Blanckaert, étudiante tutrice de l'association

Assiduité : 17 membres présents

Déjà prometteuse (... en conférences), notre saison automnale s'éclaire, en ce jour, du travail de ces « *indispensables diffuseurs d'optimisme* », jeunes tuteurs de l'équipe *Schola ULB*, étudiants de l'enseignement supérieur, formés et *coachés* pour donner un soutien scolaire gratuit à des élèves en difficulté de primaire et de secondaire dans les établissements partenaires de la région bruxelloise.

A l'ordre du jour, donc, l'a.s.b.l. *Schola ULB* - 2ème prix Rotary de la Citoyenneté 2022 -, et son programme *Tutorat*, au service d'un « *idéal égalitaire* » ambitieux : « *donner aux jeunes de quoi s'orienter pour ne pas subir un destin social* » (les citations sont tirées de l'édito du « Rapport d'activité 2021 » de l'a.s.b.l.).

Venue nous en parler, Mme Kseniya Yasinska, directrice de l'association. De nationalité ukrainienne, *Master* en Lettres de l'Université nationale linguistique de Kiev, elle a commencé par exercer tour à tour, dans son pays natal, les fonctions de traductrice-interprète, de professeur de français, d'examinatrice puis de formatrice d'examineurs des candidats au diplôme d'études approfondies de la langue française. Enchaînant, à partir de 2011, plusieurs expériences professionnelles à Paris, dans des domaines de coordination multilingue (elle parle cinq langues) et administrative, elle occupe, depuis février 2018, le poste de directrice de l'a.s.b.l. *Schola ULB*.

Le programme *Tutorat* a une **mission générale** :

- sa mobilisation en faveur de l'égalité des chances en éducation ;
  - sa volonté de valoriser les potentiels des élèves et d'élargir leurs perspectives d'avenir ;
  - son engagement citoyen de jeunes (tuteurs) pour les jeunes (élèves) ;
- et des **objectifs clairs** :
- soutenir les élèves les plus fragiles sur les plans du savoir, du savoir-faire et du savoir-être ;
  - les aider à se réconcilier avec l'école et à retrouver confiance en eux ;
  - les informer de leurs possibilités d'avenir ;
  - démystifier les études supérieures et mettre en avant l'accessibilité à ces études pour des publics dont le quotidien est parfois éloigné du milieu universitaire.

Les séances du programme sont organisées au sein des écoles ou des associations de proximité partenaires, par petits groupes de 3 à 8 élèves, en collaboration étroite avec les équipes pédagogiques. Ces séances durent entre une et deux

heures, une à trois fois par semaine après les cours. Elles impliquent une approche ludique et interactive et une évaluation régulière, au minimum deux fois par an. Pour les élèves du secondaire, il existe également le « tutorat vacances ».

Le tuteur de *Schola ULB* est un étudiant agissant dans le cadre d'un volontariat régi par une convention qu'il signe avec l'association. Le recrutement cible des étudiants de différentes universités ou Hautes Écoles, dès la première année d'études. *Schola ULB* ne vise pas uniquement les filières menant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation. Elle souhaite refléter la diversité du monde étudiant.

Sélectionné et formé avant son entrée en mission, chaque tuteur bénéficie d'un *coaching* particulier par l'équipe de *Schola ULB*. Il a également accès à des ressources pédagogiques mises à sa disposition. Enfin, il perçoit un défraiement forfaitaire pour les frais occasionnés par la préparation de ses séances, leur déroulement et son déplacement dans l'école.

Le dispositif, qui s'appuie sur plus de 30 ans d'expertise, touche plus d'une école sur 3 en région Bruxelles-Capitale. Présent aussi dans des maisons de quartier et des services d'aide en milieu ouvert, il a un impact sociétal (élèves en difficulté, étudiants-tuteurs, communautés pédagogiques) important. Le budget du programme revient à environ 300 € par élève et par an (*coaching* des tuteurs et collaboration avec les écoles compris).

Quelques chiffres-clés, pour conclure, illustrent le succès de ce « *filet de solidarité* » : 127 établissements partenaires actifs (écoles primaires, secondaires et maisons de quartier) y collaborent, plus de 3000 élèves sont concernés chaque semaine, grâce à quelque 500 étudiants-tuteurs volontaires ; 75 nationalités sont représentées ; 85 % des enseignants (et 95 % des tuteurs) se félicitent du dispositif, attestant une meilleure confiance en soi des élèves tutorés ; et 92 % des élèves s'en déclarent satisfaits, ressentant plus de motivation dans leurs apprentissages et une meilleure compréhension des matières.

Réalisation exemplaire, frappante d'ingéniosité, belle pierre à l'édifice de l'enseignement bruxellois ! Bravo et merci, chères Kseniya et Joséphine (étudiante-tutrice elle-même, nous disant les bienfaits de son tutorat), de nous en avoir si pertinemment convaincus.

Raymond Schaus

***Bannissons le chagrin : il nous consume.***

***Beaumarchais***

*Le Barbier de Séville (acte I, scène 2)*

## REUNION du 17 novembre 2022

Présidente : Nadine Paquay

Protocole : Alain Serneels

Invitées du club : les amies rotariennes Vinciane Cabaret et Thérèse Kempeneers-Foulon, conférencières du jour

Assiduité : 12 membres présents

Retour aux sources de notre engagement social, la prise en charge du handicap. Pour nous le rappeler, nous accueillons deux messagères de choc, amies rotariennes nous apportant, tant qu'à faire, le bonjour amical de leurs clubs respectifs.

Vinciane Cabaret pour commencer, membre du club Bruxelles-Tercoigne, venue nous expliquer les tenants et les aboutissants de la plateforme ***Rotary-Handicap-Bruxelles***.

En 2011, la Belgique fut condamnée par le Conseil de l'Europe pour défaut de soutien à l'accueil des personnes handicapées en situation de grande dépendance ! Les rotariens « *ne pouvaient rester insensibles devant ce problème sociétal majeur* ».

Dix (10) clubs de la capitale (animés, ce faisant, de l'ambition de motiver l'ensemble des Rotary clubs de Bruxelles et de sa région), ont donc choisi d'unir leurs efforts pour répondre à cette inadmissible carence, en signant, le 13 mai 2019, une charte créant une plateforme d'actions en faveur des personnes handicapées « *en situation de grande dépendance, et de leurs proches* ».

Est définie comme *gravement dépendante* au titre de cette charte toute personne qui a besoin de l'autre pour accomplir les gestes simples de la vie quotidienne pour assurer sa survie et/ou qui a besoin de l'autre dans tout projet de vie.

La plateforme ne remplace ni ne concurrence les actions particulières de chaque club. Elle s'ajoute à celles-ci pour mieux faire collectivement et pour offrir une meilleure visibilité au Rotary, visant des actions communes dont l'importance dépasse les capacités d'un seul club, voire de deux ou trois.

L'aide apportée est destinée au développement de services, d'infrastructures et de soutiens (locaux, équipements adaptés, soutien moral, assistance sous diverses formes ....) réservés à toutes personnes en situation de grande dépendance, adultes ou enfants, ainsi donc qu'à leurs proches.

Financièrement autonome, la plateforme sera alimentée par les bénéfices engendrés par des actions spécifiques, montées en commun par les clubs signataires.

Un concert est actuellement en préparation, la salle W-Hall du centre culturel de Woluwé-Saint-Pierre étant réservée pour le 17 novembre 2023 (l'artiste restant à confirmer). Les clubs n'ont aucune obligation de financer l'évènement, qui devra se financer lui-même.

Première association ayant, à cette date, répondu à l'appel de la plateforme : **La Forestière**, centre d'activités de jour pour personnes adultes en situation de déficience intellectuelle modérée à sévère. Pour nous la présenter, Thérèse Kempeneers-Foulon, l'autre visiteuse, membre du club de Bruxelles.

Premier centre de jour bruxellois, créé en 1976, La Forestière [*que nous connaissions déjà pour lui avoir offert, en juin 2010, un minibus de 9 places, de marque Opel, flambant neuf (N.d.r.)*] a accueilli, en 2021, 63 personnes (dont certaines à temps partiel), 58 % d'hommes et 42 % de femmes, 37 vivant en famille et 26 en hébergement agréé, moyenne d'âge 42 ans, et d'ancienneté 17 ans, l'usager le plus âgé ayant 80 ans (tous ces chiffres datant de 2021).

Près de 40 % de la population du centre souffrent de trisomie 21. Aux déficiences mentales s'ajoutent des handicaps ou maladies associés : épilepsie, diabète, troubles sensoriels ou moteurs, maladies mentales et traits psychotiques, troubles du comportement ... 51 bénéficiaires présentent des problèmes médicaux surajoutés, près de 97 % étant atteints d'une déficience qualifiée de modérée à profonde (chiffres de 2021).

La population du centre d'accueil est encadrée par une équipe pluridisciplinaire comprenant des éducateurs, une logopède, une psychomotricienne, une musicothérapeute, un assistant social, une psychologue ...

Le centre s'organise aujourd'hui autour de trois bâtiments (sis aux 89, 93 et 100 de la rue de l'Été, à Ixelles), acquis au fur et à mesure du développement de ses activités et de l'augmentation de sa capacité d'accueil. Ces bâtiments n'étaient pas destinés, lors de leur construction, à accueillir des personnes à capacité et encore moins à mobilité réduites ou vieillissantes. Les conditions d'accueil sont donc pour l'heure inadaptées, entravées par l'état (en partie vétuste) des bâtiments et de leurs aménagements.

Il était donc indispensable pour l'association de se doter d'un outil plus conforme aux besoins de ses bénéficiaires et travailleurs. Le nouveau projet de reconstruction et de rénovation immobilière, actuellement dans les cartons, devra y pourvoir : la construction - environ 1000 m<sup>2</sup> - se fera à front de rue au 89 de la rue de l'Été, tandis que le 93 sera rénové et surmonté d'un nouvel étage pour agrandir son espace à quelque 400 m<sup>2</sup>. Ce projet, au passage, réduira l'empreinte écologique des bâtiments rénovés, qui sera mise en conformité avec les normes bruxelloises actuelles.

Les bâtiments 89 et 93 seront par ailleurs dotés du concept *Snoezelen*, une pratique de stimulation multisensorielle non-directive dont le but est de donner du bien-être aux personnes stimulées, à travers le plaisir que leur procure l'activité dans laquelle elles sont impliquées. La démarche est basée sur l'éveil de ces personnes au monde extérieur par le biais de leur corps et de leurs cinq sens, leur permettant de prendre une meilleure conscience de l'ici et maintenant et de donner plus de consistance à leur relation au réel.

Le coût total de ce projet de rénovation est chiffré à 5.373.914 €, montant qui devrait être couvert à concurrence de 4.360.000 € par les subventions et financements de la COCOF, de CAP 48, de l'asbl *Constellations* et d'autres fonds associés. Il restera donc à trouver 1.013.914 €.

Pour ne pas perturber le fonctionnement du centre, le chantier se déroulera en plusieurs phases, d'une durée totale de 3 ans. Les travaux devraient donc (selon les prévisions) se terminer en 2026.

A bon entendeur salut ! La plateforme *Rotary-Handicap-Bruxelles* cherche (d'autres) clubs adhérents. A nous donc, d'essayer de relever ce défi. Bravo et merci, chères amies visiteuses, d'être venues, vaillamment éclairer notre lanterne, ... et réveiller nos souvenirs.

Raymond Schaus

### ***Déclaration du R.I. sur le conflit en Ukraine***

*L'instant est triste et tragique pour le peuple ukrainien et pour le monde. Au Rotary, nous sommes profondément préoccupés par la détérioration de la situation en Ukraine, et par l'augmentation des pertes en vies humaines et des difficultés humanitaires dans ce pays.*

*La poursuite de l'action militaire contre l'Ukraine risque non seulement de dévaster la région, mais aussi d'avoir des conséquences tragiques en Europe et dans le monde. Étant l'une des plus grandes organisations humanitaires au monde, nous avons fait de la paix la pierre angulaire de notre mission. Nous nous joignons à la communauté internationale pour appeler à un cessez-le-feu immédiat, au retrait des forces russes et à la reprise des efforts diplomatiques pour résoudre ce conflit par le dialogue. Au cours de la dernière décennie, les Rotary clubs en Ukraine, en Russie et dans les pays voisins ont transcendé les différences nationales et se sont activement engagés dans des actions de consolidation de la paix visant à promouvoir la bonne volonté et à mobiliser une assistance pour les victimes de la guerre et des violences. Aujourd'hui, nos pensées sont avec nos amis rotariens et le peuple ukrainien qui doivent faire face à ces événements tragiques. Le Rotary International fera tout ce qui est en son pouvoir pour apporter aide, soutien et paix à la région.*

*Le Rotary International  
25 février 2022*

## REUNION du 24 novembre 2022

Présidente : Nadine Paquay

Protocole : Alain Serneels

Invité(e)s : Mme Anne Gruwez, conférencière de la soirée ; Mmes et MM. Isabelle et Philippe Burtonboy, invités d'Hubert Courtois, Michèle et Eddy Borremans et Christiane et Jean-Marc Dufour, invités de Jean-Marie Peeters ; Mmes Jacqueline Coulon, invitée de Martine, Monique De Meulemester, invitée de Georges Carle, et nos amies Françoise, Lydia et Claire, veuves de feu nos amis Jean-Claude Goffin, Marcel Etienne et Keith Joels ; Melle Charlotte Joppart, fille de Philippe, et son partenaire Lucas, et Melles Juliette et Philippine Michaux, petites-filles de Bernard ; MM. Jean Dubois, beau-père d'Alain, Michel Deruyver, invité de Marc, et Stéphane Hébert, invité de Philippe ; et nos amies Nicole, Monique, Jeanine, Catherine, Anne Catherine, Aurélie, Marie Ange, Pierrette, Christine et Francine, invitées de leurs époux membres de notre club

Visiteurs : les PDG Georges Richard, RC Bruxelles-Europe, et Rémy Mannès, RC Bruxelles-Altitude, accompagnés de leurs épouses Janik et Vinciane ; Régine Lambinet, RC Bruxelles-Europe, Philippe Van de Velde, RC Bruxelles-Tercoigne, et Jean-Pierre Vandermeulen, RC Bruxelles-Vésale, accompagné de Marie, son épouse

Assiduité : 19 membres de notre club présents

Encore une de ces soirées enflammant l'édifice. En vedette, Anne Gruwez, Madame la juge, bien connue du grand public, diserte, drôle et un brin déroutante, crevant l'écran partout où elle passe.

Pour preuve, la véranda du *Repos des Chasseurs* qui, ce soir, joue (encore) à guichets fermés. Belle prise donc pour notre présidente laquelle, sur un ton mi-espiègle mi-familier, lui tresse fièrement la biographie.

Un personnage en effet, cette Dame, au parcours surprenant. Côté professionnel, rien à redire, études de droit, un temps avocate puis (tour à tour) juriste-conseillère et membre de cabinet ministériel, avant d'entrer en magistrature, juge du siège d'abord, d'instruction ensuite et jusqu'à ce jour, vice-présidente de tribunal de surcroît. De la belle ouvrage !

Mais la vie lui réservera bien d'autres aventures, feuilleton jamais ralenti, à commencer par le film (documentaire), qui en fera, ni plus ni moins, une héroïne. Apparaissant dans deux épisodes de *Strip-tease*, émission culte s'il en fut, *Le Flic, la Juge et l'Assassin*, en 2008, et *Madame la juge*, en 2012, elle brisera tous les tabous dans le long-métrage *Ni juge ni soumise*, sorti dans les salles en 2018. Crânement elle y revendiquera sa vérité, sa verve et sa liberté de parole, ce qui lui vaudra un accueil des plus mitigés de la part de ses collègues magistrats mais n'empêchera pas cet « ovni » cinématographique d'être couronné à la fois du *Magritte* et du *César* 2019 du meilleur film documentaire.

Et toujours aussi gourmande, fine observatrice de la comédie humaine, elle sort un premier livre en novembre 2020, *Tais-toi ! Si la justice m'était contée*, nous décrivant, affaire après affaire, ce métier de juge d'instruction qu'elle a dans la peau.

Et sa causerie, me direz-vous ? Fraîche, franche et truffée d'humour, goulûment suivie par un auditoire conquis d'avance et gratifiant chacune de ses saillies de rires complices, voici ce que le plumitif aura pu en retenir, à partir de notes (hélas) sommaires, prises sur les genoux, dans l'inconfort d'une salle bondée. Heureusement complétées, grâce au canevas de la conférencière, mis à disposition par ses soins (merci Madame).

Trois têtes de chapitres, commençant par « *Comment je vis, ... mon quotidien* ».

Réveillée par trois réveils de bon matin, Madame la juge « *déjeune solidement* », structurant culinairement sa journée selon un précepte de son père, qui était médecin : « *déjeuner comme un roi, dîner comme un prince, souper comme un manant* ». Se rendant au travail en métro, en bus ou en tram, le *smartphone* à l'oreille, elle s'est habituée à former un binôme avec son greffier (« *nous travaillons face-à-face* »), pour affronter de concert la journée harrassée de la juge. Et la « clientèle » ? Beaucoup de multirécidivistes, « fidèles » par définition. « *La fidélisation de la clientèle fait le mérite de notre métier* ».

Chapitre suivant : « *De quoi je vis* »

Juge d'instruction (son métier), « *c'est des horaires d'indépendant pour le prix d'un salarié* ». Particularité de la fonction : il ne dit pas le droit, contrairement au juge de paix qui, exemple, ordonne l'abattage d'un arbre planté en infraction. Le juge d'instruction se contentera, quant à lui, de rechercher les indices qui le conduiront éventuellement à procéder à l'inculpation d'un prévenu, cette inculpation ne signifiant en aucun cas que l'intéressé est coupable mais qu'il existe des éléments (sérieux et concordants) qui vont dans ce sens.

Anne Gruwet, phénomène belge entre Maigret et Salomon. Parmi les armes de cette fonction difficile qu'elle exerce depuis l'âge de 37 ans, elle donne la priorité à la force de travail, au courage du doute (qualité essentielle), à la capacité d'écoute (« *écouter toujours, soulager peut-être, guérir jamais - la justice n'est pas réparatrice* »), à la curiosité tous azimuts (et sans acharnement), aux talents, au sang-froid et à la loyauté de l'enquête, aux qualités relationnelles et humaines, .... et à une « *saine paresse* » (sic).

Le rôle du juge d'instruction est de rechercher la vérité et d'être impartial, afin que tous les éléments, qu'ils soient à charge ou à décharge, soient réunis lors des auditions du tribunal. Une fois qu'une enquête lui est confiée, le juge d'instruction en a la charge complète.

Madame Gruwez estime qu'il n'y a pas lieu d'introduire la notion de 'féminicide' dans le code pénal parce qu'elle donne aux femmes un statut, séparé, de sexe faible. En justice, il existe de nombreuses circonstances aggravantes comme celle de frapper son conjoint, mais 'conjoint' vaut pour un homme comme pour une

femme. *"Je ne veux pas connaître ce mot. Tuer un être humain, c'est tuer un être humain. Dans le meurtre, tuer un homme vaut tuer une femme »* et vice-versa.

Troisième tête de chapitre : *« Ce que je vois »*

Notre conférencière en appelle au professeur Chaïm Perelman (1912-1984), fondateur du *Centre de philosophie du droit*, qui relève que des époques particulièrement cruciales pour la justice, époques de transition au cours desquelles *« une certaine échelle des valeurs est remplacée par une autre »*, ou époques de profonds bouleversements économiques et monétaires, peuvent rendre des règles antérieurement adoptées inopérantes et caduques.

Certaines affaires pénales à grand retentissement de ces dernières décennies ont pu avoir, elles aussi, un impact significatif sur la politique criminelle de nos pays. L'affaire Dutroux, ces petites filles capturées, violées et retrouvées mortes après des mois de recherche, le coupable principal condamné à perpétuité, a mis en évidence certains dysfonctionnements de la justice belge. Parmi d'autres aménagements pour y répondre, le tribunal d'application des peines fut créé et une attention plus importante est maintenant portée aux victimes.

L'affaire Trintignant, en France - l'actrice plongée dans le coma à Vilnius après avoir été frappée par son compagnon, rapatriée et morte dans une clinique des Hauts-de-Seine (*« c'était bête, archaïque et violent, ça ne leur ressemblait pas, pas elle, pas lui »*) - déchirera l'été 2003, tenant la « une » des journaux français pendant des semaines et lançant la justice dans la lutte contre les violences faites aux femmes ...

Madame Gruwez s'exprime aussi sur l'usage de la drogue dans nos sociétés. Elle a l'impression que, petit à petit, les usagers passeraient de la consommation des drogues douces, comme le cannabis, à une drogue dure, telle la cocaïne. Le problème de la drogue résulterait surtout de sa mise sous le boisseau. *« Nous n'en parlons pas, car c'est interdit. Au contraire des méfaits de l'alcool ou du tabac, dont on fait la publicité »*. Et face à ce fléau, la juge va même plus loin : *« On devrait pratiquement légaliser la drogue »* [qu'il nous soit permis de ne pas être d'accord (N.d.r.)].

Et, pour la bonne bouche, voici notre juge d'instruction, interrogeant avec autorité ce mari violent.

Lui : 'Je suis Turc, et c'est comme ça, la mentalité est ainsi. Je veux savoir ce qu'elle fait et avec qui elle a des contacts'.

Elle : 'Je n'ai pas compris. Où est-ce que vous êtes né ? Vous êtes Belge ou Turc' ?

Lui : 'Je suis né en Belgique, je suis Belge'.

Elle : 'Alors votre culture, c'est quoi' ?

Lui : 'C'est Belge/Turc. Je vis des deux côtés'.

Elle : 'Sauf que vous avez choisi un des deux côtés. Ce que vous appelez votre culture n'est pas compatible avec le mode de vie dans lequel vous êtes, en

Belgique. Je n'ai pas besoin d'entendre votre culture. Quelle est cette manière de penser ? Si j'ai bien compris, c'est du racisme ?'

Le prévenu : 'J'ai seulement voulu dire que, si on est en couple avec quelqu'un, ça ne veut pas dire qu'elle doit encore avoir une vie privée, se cacher avec son GSM, et que je ne peux pas aller voir ce qu'elle fait'.

Elle : 'Bah si ! De quel droit vous allez voir dans son GSM ? De quel droit ?'

Ce dialogue, repris dans le documentaire *Ni juge ni soumise*, se passe de commentaire. Bravo Madame, en termes simples, vous avez dit ce qu'il fallait dire. Et merci, de tout cœur, de nous avoir fait cadeau de cette réjouissante soirée.

Raymond Schaus

## **REUNION du 8 décembre 2022**

Présidente : Nadine Paquay

Protocole : Jean-Marie Peeters

Assiduité : 14 membres présents

Petit séminaire interne en quelque sorte, cette séance « états des lieux », résultat de cet empressement renaissant, quoique légitime, de jeter un regard scrutateur derrière les coulisses de nos commissions. Et trois présidents (pour quatre commissions) de se relayer pour présenter leur rapport d'activité.

Georges Carle pour commencer, au nom de la **commission professionnelle**.

N'ayant pu se réunir depuis le début de l'année rotarienne, elle n'en poursuit pas moins, sous la conduite attentive de notre ami Paul Schouls, ses activités dans le domaine du **microcrédit**. L'action est maintenant transférée, avec l'aval de l'assemblée générale de juillet dernier, à la plateforme néerlandaise *Lendahand*, qui a repris la plateforme *Babyloan*. Paul a 'testé' cette nouvelle plateforme comme il l'avait fait avec la précédente, et s'en déclare très satisfait.

Le transfert entre les plateformes est en cours, et notre tirelire de 5.594,67 €, qui n'a pas encore été réinvestie suite à ce transfert, compte tenu de l'absence prolongée (pour raisons professionnelles) de Paul, peut être réinvestie dès maintenant.

Notre second coopérateur, *Crédal*, n'a apparemment pas remboursé notre part (2.010 €, déboursée en mars 2017) du prêt de 10.052 € à la société ABD-Elect, représentée par M. Soufian Dumortier. Paul avait fait plusieurs rappels par voie électronique qui ont été effacés dans ses courriels depuis lors. Un nouveau rappel pourra être lancé si notre trésorier confirme que le club n'a pas été remboursé.

Compte tenu du nombre pour l'heure insuffisant de membres professionnellement actifs dans notre club, nous ne pouvons organiser, comme nous le faisons antérieurement, un après-midi à l'intention d'étudiants en terminales secondaires pour les familiariser avec diverses professions. Toutes les associations de formation professionnelle que la commission a contactées disposent des effectifs

bénévoles nécessaires et ne sont intéressées que par des aides financières que nous ne pouvons pour l'instant accorder. Appel est donc adressé à tous les membres du club pour communiquer à la commission tout projet dont ils auraient connaissance et qui serait de nature à être examiné.

Notre vice-présidente Martine prend le relais, au nom des **commissions d'Intérêt public** et de la **Jeunesse**. La fusion de ces deux commissions a été décidée lors de l'assemblée générale de juillet dernier, ce qui a porté le nombre total de la commission fusionnée à 12 membres (9 de la CIP et 4 de la commission Jeunesse, Martine ayant fait partie des deux commissions).

Cette CIP-Jeunesse, lors de sa réunion du 22 novembre, a examiné les activités qui font partie de son programme :

(1) Epicerie solidaire EPISOL : une nouvelle aide a été décidée, au vu de l'augmentations des allocataires du fait de la crise énergétique et de l'inflation, mais aucun budget ne sera établi avant d'avoir un aperçu global sur l'ensemble des œuvres que la commission prend en charge.

(2) Asbl ROMEO : elle a pour but, avec l'aide d'étudiants ou d'enseignants retraités bénévoles, d'accompagner des enfants à besoins spécifiques dans leur scolarité et de les intégrer dans une classe ordinaire de l'enseignement fondamental, tous réseaux confondus, à Bruxelles et en Wallonie. L'association demande notre soutien financier et sa directrice viendra nous en parler le 12 janvier prochain.

(3) APAM et *La Forestière* : nous pouvons soutenir ces deux associations par des dons personnels déductibles fiscalement déductibles.

(4) *Jeunesses musicales* : le club Bruxelles-Europe cesse de s'en occuper et n'a pas trouvé repreneur. Olivier Kinard se renseigne si Bruxelles-Nord pourrait organiser une sortie Jeunesses musicales avec un groupe qui aurait préalablement reçu une formation sur le rôle des différents instruments de musique.

(5) *Hôpital Sans Frontières* : nos amis Charles et Martine font partie du bureau BTM (Biotechnical medical) de HSF, composé de médecins qui donnent leur avis sur l'utilité (ou non) d'envoyer du matériel sophistiqué et cher pour chaque projet. Un conteneur environ part chaque semaine avec un matériel de récupération, la préparation du conteneur coûtant 1950 €, financé par un Rotary club ou un mécène. L'envoi vers l'Afrique coûte de 8.000 à 12.000 €, financé par un RC ou une œuvre philanthropique. Le contenu est estimé de 20.000 à 30.000 € en seconde main.

(6) Certification : notre ami Philippe planche sur sa faisabilité pour le club, condition *sine qua non* pour la recevabilité d'une demande de subvention.

(7) Plateforme *Handicap Rotary Bruxelles*, d'actions en faveur des personnes handicapées en situation de grande dépendance, et de leurs proches : regroupant déjà 10 clubs bruxellois, elle a pour mission d'aider une association choisie à l'unanimité, chaque année ; les fonds proviennent des recettes d'un événement commun.

Deux rotariennes bruxelloises sont venues nous présenter la plateforme le 17 novembre dernier. Cette année, les fonds iront aux nouvelles constructions planifiées par *La Forestière* (voir ci-devant pages 17 à 19). Il revient à notre club de décider s'il rejoint ou non cette plateforme.

Troisième rapporteur, Jean-Claude Moureau, président de la **commission internationale**. Elle vient de se réunir ce 7 décembre en présence de la présidente du club.

### **Relations avec le RC Coblenze**

Evolution du projet *Post-Polio Abuja, Nigeria*

Contact a été pris à ce propos avec les amis coblençois Thomas Berghof et Michael Gnann. L'objectif du projet, précédemment limité aux orthèses monolatérales, est dorénavant élargi à la production d'orthèses bilatérales, ce qui augmente l'évaluation budgétaire totale à 130.000 €, pour 100 patients soignés.

Les dons reçus par l'ensemble des clubs participants au projet de subvention mondiale (dont Bruxelles-Nord, à hauteur de 3.000 € jusqu'à présent) s'élèvent à 88.700 €.

La commission, vu l'augmentation du budget du *global grant* et ses disponibilités pour 2022-23, augmente la part de Bruxelles-Nord de 3.000 à 5.000 €.

Nous prendrons contact avec nos amis allemands pour leur proposer une visite à la clinique KKKM (« *Katholisches Klinikum Koblenz Montabaur* ») près de Coblenze, la date restant à préciser. Et nous proposons d'inviter le club de Coblenze à nous rendre visite à Bruxelles au printemps prochain (pistes à l'étude : le Parlementarium européen et les Serres Royales de Laeken).

### **Relations avec le RC Paris Académies**

La commission propose d'accueillir nos amis parisiens en automne prochain pour une visite placée sous le signe de l'Art Nouveau. Divers sites - la Maison Hamon, avenue Brugman, l'Hôtel Solvay, avenue Solvay ... - sont envisagés, mais le choix ne s'arrête pas là. Georges, membre d'honneur du club parisien, sondera l'intérêt de nos amis français.

La commission envisage également de proposer au club parisien le co-financement d'une œuvre belge, dont l'idée viendrait de notre CIP ou de la plateforme des commissions internationales bruxelloises.

L'organisation d'une rencontre avec le club Echternach-Wasserbillig est reportée à une date ultérieure.

Et pour finir, l'habitude récemment prise d'ouvrir la participation aux réunions des commissions à tous les membres du club est réprouvée parce que contraire à la raison d'être des commissions (composées de délégués du club) et exposant les membres de cette commission-ci, qui traditionnellement la reçoivent chez eux, au risque de problèmes d'hospitalité difficiles à résoudre. Cette commission fait de toute façon, comme toutes les commissions, rapport sur demande au club.

Raymond Schaus

## *Message de la Présidente du Rotary international - Décembre 2022*

*J'ai posé une question à un groupe de dirigeants du Rotary lorsque nous étions à Lusaka (Zambie) : « Combien d'entre vous ont déjà eu le paludisme ? » Toutes les mains dans la salle se sont levées. Ils ont même commencé à me parler de leur première, deuxième ou troisième infection ou rechute. Le paludisme est l'une des principales causes de décès dans de nombreux pays en développement. Ces hommes et ces femmes ont cependant de la chance. Ils ont accès à des médicaments et à des traitements. Les choses sont différentes dans les régions rurales de Zambie.*

*Durant une de mes visites dans un petit village, j'ai discuté avec Timothy et son fils Nathan. J'étais avec une équipe de tournage et il m'a raconté devant la caméra la fois où Nathan avait montré des signes de paludisme. Il avait pu amener le jeune garçon chez une agente de santé où il avait rapidement été soigné. Une intervention qui lui a sûrement sauvé la vie.*

*Calmement, Timothy m'a aussi raconté que son autre fils avait été malade quelques années plus tôt et qu'il avait dû se précipiter jusqu'à une clinique située à plus de 8 km. Il m'a raconté qu'à vélo, et portant son enfant sur le dos, il pouvait sentir les jambes de son fils se refroidir, puis son petit corps se relâcher. Lorsqu'il est finalement entré dans la clinique, il a crié à l'aide, mais il était trop tard. Nous avons arrêté de filmer et sommes restés assis en silence. Il s'est mis à pleurer et je l'ai serré fort dans mes bras. « J'ai perdu mon fils, j'ai perdu mon fils », se lamentait-il.*

*Ce témoignage n'est que trop familier pour les familles que nous avons rencontrées les jours suivants. Et pourtant, il y a de l'espoir. Partenaires pour une Zambie sans paludisme est le premier bénéficiaire d'une subvention des programmes d'économie d'échelle du Rotary, et il sauve des vies. Dans deux provinces de Zambie, 2500 agents de santé bénévoles ont été sélectionnés par leur communauté. Ils sont formés pour rapprocher les soins de ceux qui en ont besoin, et ils sont capables de diagnostiquer et de traiter le paludisme ainsi que d'autres maladies.*

*Jennifer E. Jones  
Présidente du R.I. 2022-23*

## ***Au plaisir de (re)lire***

### ***La désespérance amoureuse à l'épreuve du passé simple et de l'imparfait du subjonctif***

*Oui, dès l'instant que je vous vis,  
Beauté féroce, vous me plûtes ;  
De l'amour qu'en vos yeux je pris,  
Sur-le-champ vous vous aperçûtes ;  
Mais de quel air froid vous reçûtes  
Tous les soins que pour vous je pris !*

*Combien de soupirs je rendis !  
De quelle cruauté vous fûtes !  
Et quel profond dédain vous eûtes  
Pour les vœux que je vous offris !  
En vain je priai, je gémis :  
Dans votre dureté vous sûtes  
Mépriser tout ce que je fis.*

*Même un jour je vous écrivis  
Un billet tendre que vous lûtes,  
Et je ne sais comment vous pûtes  
De sang-froid voir ce que j'y mis.*

*Ah! fallait-il que je vous visse,  
Fallait-il que vous me plussiez,  
Qu'ingénument je vous le disse,  
Qu'avec orgueil vous vous tussiez !*

*Fallait-il que je vous aimasse,  
Que vous me désespérassiez,  
Et qu'en vain je m'opiniâtrasse,  
Et que je vous idolâtrasse  
Pour que vous m'assassinassiez !*

***Alphonse Allais***

*Il y a huit façons de s'attirer le mépris sans avoir  
le droit de s'en plaindre:*

*Venir à un repas où l'on n'a pas été prié,  
Commander chez autrui,  
Vouloir être honoré par ses ennemis,  
Demander à un avare,  
Se mêler à un tête-à-tête,  
Traiter le prince sans respect,  
Prendre une place que l'on ne mérite pas,  
Faire un récit à des gens qui n'écoutent pas.*

*(Proverbe arabe)*